

**AMENAGEMENT DES QUAIS BAS RIVE GAUCHE
MODALITES DE LA CONCERTATION PREALABLE
APPROBATION**

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 30 SEPTEMBRE 2011

La concertation préalable à la réalisation des aménagements des quais bas de la rive gauche de la Seine et de la presqu'île de Waddington s'organisera au cours de l'année 2011 et se prolongera autant que de besoin, sur la base des modalités qui suivent :

- organisation de deux réunions publiques au minimum,
- organisation de rencontres avec, d'une part, les conseils de quartier (association de ces derniers dans le cadre d'une intercommission dédiée au projet d'aménagement des quais bas rive gauche) et, d'autre part, avec des associations de commerçants et des associations représentatives des métiers forains,
- parution d'un article au sein du magazine d'information communal,
- organisation d'une exposition tournante, localisée à l'Hôtel de Ville et au sein des mairies annexes, exposant les détails du projet d'aménagement,
- ouverture d'un registre sur les lieux d'exposition, dans lequel pourront être consignées les observations du public.

I.- Programme des réunions publiques

Lors des réunions publiques, les sujets suivants seront abordés :

- l'état des lieux et les enjeux relatifs à l'aménagement des quais rive gauche et de la presqu'île de Waddington,
- le projet d'aménagement conçu par IN SITU,
- la programmation des équipements attendus sur le site,
- le calendrier de réalisation.

II.- Rencontres

Les rencontres avec les groupes d'habitants seront organisées par la Ville de ROUEN. Des rencontres spécifiques supplémentaires pourront être organisées à la demande d'associations ou de groupes d'habitants.

Seront rencontrés notamment :

- les conseils de quartier de ROUEN,
- les associations de commerçants du centre-ville de ROUEN et les représentants des forains.

III.- Exposition

Une exposition tournante se tiendra à l'Hôtel de Ville et au sein des mairies annexes de ROUEN, pendant toute la durée de la concertation. Elle proposera :

- des panneaux, plans, schémas et tous autres documents graphiques permettant d'expliquer les enjeux et les composantes du projet d'aménagement des quais rive gauche,
- un registre d'observations mis à la disposition du public.

L'accès à l'exposition sera libre, sur la base des horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville et des mairies annexes.

IV.- Publications

Des informations relatives à la concertation préalable du projet seront diffusées par voie de presse, au sein des supports de communication suivants :

- magazine d'information communal « ROUEN Magazine »,
- site Internet de la Ville (www.rouen.fr),
- presse locale (« Paris-Normandie », etc.).